

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXI

Québec, 10 avril 1909

No 35

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 545. — Les Quarante-Heures de la semaine, 545. — Nomination ecclésiastique, 546. — Les « Agnus Dei », 546. — Un souvenir du centenaire de l'érection du Siège épiscopale de Baltimore, 547. — Résurrection d'une paroisse par la communion quotidienne, 549. — L'esprit religieux en Hollande, 554. — Bilan géographique de l'année 1908, 556. — Bibliographie, 559.

Calendrier

— o —

11	DIM.	b	Pâques. <i>Kyr. royal. Hæc dies</i> , debout. Vêp. de Pâques. <i>Regina Cali.</i>
12	Lundi	b	De l'octave, <i>dbl. 1 cl.</i> (Fête légale)
13	Mardi	b	De l'octave, <i>dbl. 1 cl.</i>
14	Merc.	b	De l'octave, <i>semid. privilg.</i>
15	Jeudi	b	
16	Vend.	b	
17	Samd.	b	

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

12, Notre-Dame de la Garde, Québec. — 14, Saint-Ludger de Beauce. — 16, Saint-Grégoire du Sault-Montmorency.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Alphonse-Edouard Bourassa est transféré de la cure de Saint-Léonard à celle de Saint-Vallier, laissée vacante par le départ de M. l'abbé Benjamin Paradis dont la santé est chancelante depuis quelque temps.

Les « Agnus Dei »

On nomme *Agnus Dei* de petits gâteaux de cire blanche, faits par les Religieux Cisterciens de Sainte-Croix de Jérusalem avec la cire du cierge pascal de la chapelle Sixtine et des autres églises de Rome. Ces gâteaux, de forme ovale, offrent, d'un côté, l'effigie de l'Agneau pascal, avec la légende: *Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi*, les armes et le nom du Pape qui les bénit et les consacre, et de l'autre côté la représentation de la sainte Vierge et d'un ou plusieurs saints. Les *Agnus Dei* ne sont bénits et consacrés solennellement que la première année du pontificat, et puis successivement tous les sept ans.

Le Pape, quand il le juge à propos pour les besoins des fidèles, en consacre d'une manière privée. Autrefois cette consécration se faisait dans la sacristie de Sainte-Croix de Jérusalem.

L'Eglise compte les *Agnus* parmi les Sacramentaux.

Il importe donc de les tenir avec respect et vénération.

On peut les toucher, les porter sur soi, surtout en voyage, ou les tenir exposés dans sa maison qu'ils protègent, ainsi que les personnes qui l'habitent.

L'Eglise a attribué aux *Agnus* une double vertu qui correspond à nos besoins spirituels et temporels. Voici d'après les papes Urbain V, Paul II, Jules III, Sixte V et Benoît XIV, les propriétés reconnues aux *Agnus* pour ceux qui en font usage dévotement et y ont confiance.

Les *Agnus* confèrent ou augmentent la grâce en nous, favorisent la piété, dissipent la tiédeur, mettent à l'abri du vice et disposent à la vertu.

Ils effacent les péchés véniels et purifient de la tache laissée par le péché, après qu'il a été remis par le Sacrement de la pénitence.

Ils mettent en fuite les démons, délivrent de leurs tentations et préservent de la ruine éternelle.

Ils gardent de la mort subite et imprévue.

Ils empêchent la frayeur qu'inspirent les fantômes et calment les terreurs qu'occasionnent les mauvais esprits.

Ils munissent de la protection divine contre l'adversité, font éviter le péril et le malheur, donnent la prospérité.

Ils protègent dans les combats et procurent la victoire.

Ils délivrent du poison et des embûches que tend l'homme ennemi.

Ils sont d'excellents préservatifs contre les maladies et aussi un remède efficace.

Ils combattent l'épilepsie.

Ils empêchent les ravages de la peste, de l'épidémie et la corruption de l'air.

Ils apaisent les vents, dissipent les ouragans, calment les tourbillons et éloignent les tempêtes.

Ils sauvent du naufrage.

Ils écartent l'orage et font échapper aux dangers de la foudre.

Ils chassent les nuées qui portent la grêle.

Ils éteignent l'incendie et en arrêtent les ravages.

Ils sont efficaces contre les pluies torrentielles, les débordements des fleuves et les inondations.

Un souvenir du centenaire

de l'érection du Siège épiscopal de Baltimore

Quand Son Eminence le cardinal Taschereau, de vénérée mémoire, assista, en 1889, aux solennités du centième anniversaire de la fondation de la hiérarchie aux Etats-Unis, il devait, sur l'invitation des Messieurs de Saint-Sulpice, visiter leur collège de Saint-Charles, a Ellicott City, dans le voisinage de Baltimore. L'un des professeurs, M. P. Denis, avait composé pour la circonstance un chant de bienvenue, où il

publie les bons rapports qui existèrent, dès les débuts, entre le premier siège de la République américaine et son aîné de Québec. Malheureusement l'obligation d'assister à une séance solennelle de l'Université catholique de Washington priva Son Eminence du plaisir de visiter le collège de Saint-Charles. Le poëme de circonstance resta donc dans les cartons de l'abbé Denis. Or, en examinant les papiers de l'abbé Viger, sulpicien qui vient de décéder au même collège, on a trouvé le manuscrit de l'auteur, et un aimable confrère du vénéré défunt a eu la délicatesse de nous le communiquer.

Echos de la campagne
Répétez nos accents ;
Que l'amour accompagne
L'hommage de nos chants.
De la distante rive
Du noble Saint-Laurent
Un hôte nous arrive
Du plus auguste rang.

Salut, Pontife illustre,
Emule de Laval,
Qui jetez tant de lustre
Sur le pays natal.
Si d'un titre sublime
On vous voit revêtu,
Avant tout il exprime
Et science et vertu.

Notre prélat si digne (1) ;
S'avançant vers le seuil
Au visiteur insigne
Fait un aimable accueil,
L'amitié fraternelle
Aime à se laisser voir
Attentive et fidèle
Au mutuel devoir.

De leurs lointaines terres
Baltimore et Champlain (2)
Pour la foi de nos pères
Se sont donné la main.
D'un zèle tout de flamme
Ces héros excités,
Pour le salut des âmes
Ont bâti deux cités.

La plage américaine
De leur gloire a relui,
Et la pourpre romaine
Les décore aujourd'hui.
Aux sources de la vie
Dont ils sont séparés
La foi sainte convie
Nos frères égarés.

Mais à l'Europe antique
Qui lui donna le jour,
Notre jeune Amérique
Doit un tribut d'amour.
Que la fille à la mère
Obtienne du Seigneur,
Après l'épreuve amère,
La paix et le bonheur.

P. P. DENIS.

1889

(1) Son Eminence le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore.

(2) Lord Baltimore, fondateur de la colonie catholique du Maryland, et Samuel de Champlain, fondateur de Québec.

Résurrection d'une paroisse par la communion quotidienne

— o —

Définition.—La paroisse eucharistique est celle où le pasteur donnant lui-même à un haut degré l'exemple du culte intérieur et extérieur de l'Eucharistie, rompant complètement avec le passé janséniste, appliquant le décret de Pie X sur la communion fréquente et quotidienne, fait communier chaque jour, autant que possible, enfants, jeunes gens, jeunes filles, pères et mères de famille, personnes âgées et malades.

Existence. — Cette paroisse idéale existe. Elle appartient au diocèse de Rodez et c'est une paroisse de campagne.

Le curé de cette paroisse : c'est un disciple du P. Cros, S. J., amené lui-même tout jeune à la pratique de la communion quotidienne dans une retraite de collège. Depuis son élévation au sacerdoce, il n'a pas d'autre rêve au cœur que d'amener ses paroissiens à la communion quotidienne. Nous constatons qu'il a pleinement réussi tant à la campagne qu'à la ville.

Vérité fondamentale. — Comme dans l'église tout converge vers l'autel, ainsi dans la religion tout doit être ramené à l'Eucharistie. D'autre part, la communion fréquente est très utile à l'enfant, au jeune homme, au père et à la mère de famille pour quitter l'habitude du péché mortel et se maintenir en état de grâce. Donc, tous ceux qui veulent vivre abondamment de la vie de la grâce sont invités à communier, communier autant que leurs devoirs d'état le permettent, communier autant de fois qu'ils assistent au saint sacrifice, communier même en dehors des messes, s'il ne leur est pas loisible d'y assister.

Procédés employés. — Ils regardent les enfants : catéchisme, première communion et messes scolaires ; ils regardent les grandes personnes : retraites annuelles eucharistiques faites par groupements paroissiaux avant la Noël et avant Pâques ; ils regardent les malades et les mourants : viatique ; ils regardent enfin l'orientation de la paroisse vers l'Eucharistie : prière du soir quotidienne, adoration diurne et nocturne, exercices de piété spéciaux pour chaque dimanche.

Procédés employés pour les enfants.—*Catéchismes eucharistiques*. Tous les jours, le curé de la paroisse fait le catéchisme

eucharistique dans l'église. Questions et réponses du catéchisme y sont souvent ramenées. Prières eucharistiques, avant, traits eucharistiques pendant, chants eucharistiques après. Explications liturgiques de tout ce qui a rapport au saint Sacrifice. Le dimanche, à la grand'messe, brève répétition de tous les catéchisme de semaine devant les parents.

Messes scolaires quotidiennes et messes du jeudi et du dimanche.

Les garçons au lieu d'être relégués dans un coin de l'église comme il arrive trop souvent, sont rangés dans le chœur. La bonne tenue est sévèrement exigée. L'autel est inondé de lumière et de fleurs ; quinze lampes multicolores brûlent sur les degrés pour indiquer la présence de Jésus. Les plus belles fleurs, selon les saisons, étalent leur grâce et exhalent leur parfum. Exercés durant les catéchismes, garçons et filles répondent ensemble aux prières latines du prêtre et disent en commun le texte français de la messe. Cette prière commune est presque aussi émouvante qu'une messe d'ordination où les ordinands prononcent les paroles avec l'évêque consécrateur.

Première communion. — Trois jours de retraite et de répétition. Vers la fin, librement, les enfants écrivent en double une ou deux résolutions. « Je ne m'endormirai jamais sans avoir fait un acte de contrition. Je m'engage à communier tous les mois, tous les dimanches, deux fois par semaine, trois fois, quatre fois, cinq fois, six fois, tous les jours. »

A la cérémonie du soir, le curé adjure parents et enfants en ces termes : « Enfants, vous avez été jugés dignes de communier aujourd'hui, pourquoi ne seriez-vous pas jugés dignes de communier demain, après-demain ? Vous le ferez, oui, comme vos devanciers qui se sont montrés si fidèles. . .

« Et vous, parents, que direz-vous de l'un d'entre vous, quel qu'il fût, qui aurait la cruauté de priver de pain son enfant, de le priver de vêtements, de le priver de logement ? Eh bien comme aucun d'entre vous n'aurait cette affreuse cruauté de priver son enfant du pain corporel, du vêtement corporel, du logement corporel, aucun d'entre vous n'aura le courage d'empêcher son fils de tenir la promesse qu'il a faite de s'approcher souvent de la Sainte Table. »

Le curé confesse avoir autant d'enfants des écoles laïques

que des écoles libres, qui, même à la campagne, depuis deux ans, n'ont jamais manqué à leur engagement d'honneur : la communion quotidienne. Il avoue de plus que plusieurs de ces enfants, pour rester fidèles au rendez-vous quotidien de Jésus-Hostie, doivent s'imposer de vrais sacrifices, braver les intempéries de la saison, franchir la distance considérable qui les sépare de l'église, se contenter d'un déjeuner très simple avant d'entrer en classe.

Procédés employés pour les grandes personnes. — *Deux retraites annuelles pour les groupements paroissiaux.* Je suis ici pour vous donner l'Eucharistie, dit le curé : *Ut sumant et dent cœteris.* Prendre l'Eucharistie et la donner aux autres, c'est la mission de divinisation qu'a reçue tout prêtre . . . » Puis vient le développement de sujets classiques : la mort et l'Eucharistie ; le jugement et l'Eucharistie ; l'enfer et l'Eucharistie ; le paradis et l'Eucharistie, et le tout est dit avec de tels accents de vérité et de conviction que les fidèles se sentent profondément remués ; mus par l'hostie sainte comme par un aimant divin, ils se rendent aux appels chaque jour renouvelés du pasteur . . .

Dans les trois paroisses différentes où ce zéléateur de l'Eucharistie exerça successivement le saint ministère à titre de vicaire, le nombre des communions augmenta considérablement.

A R. . . , la servante de M. le curé disait en souriant : « Si ce vicaire reste ici, nous ne pourrions pas trouver assez de farine pour tant d'hosties. »

A M. . . , il fut nommé directeur d'une Congrégation de 600 enfants de Marie qui devint étonnamment florissante, grâce à la multiplicité des communions.

A R. . . , autre paroisse de ville, il organisait une œuvre d'adoration diurne qui compta près d'un millier d'adorateurs se succédant sans interruption devant le tabernacle.

Dans la première paroisse où il fut nommé curé, on vit après une année de séjour des groupes de 100, 150, 200 et jusqu'à 250 hommes à la communion mensuelle.

Encouragé par ces heureux résultats, il a demandé encore davantage dans sa nouvelle paroisse dont la population ne dépasse guère un millier d'âmes. Le succès est encore plus

extraordinaire. Après deux ans d'apostolat eucharistique, on compte plus de 3 000 communions par mois. Là surtout, les communions hebdomadaires et quotidiennes d'enfants offrent un spectacle ravissant, jours ordinaires, dimanches et jours de fête.

Notons que ces bons paroissiens ont la plus grande facilité pour leur confession. On est à leur disposition à toute heure, — pendant la matinée à partir de cinq heures en hiver, et de 4 heures en été. Chacun peut demander à recevoir la sainte communion lorsqu'il est empêché d'assister à la messe. — Dans les réunions particulières d'hommes, de mères de famille, de jeunes filles et d'enfants, tout le monde est invité à exposer des objections, à demander des explications, des éclaircissements sur les vérités à croire ou les devoirs à remplir, et spécialement sur la doctrine eucharistique, les dispositions pour la sainte communion. Aussi souvent que le curé est libre, le dimanche surtout, tandis que le vicaire dit la messe, il récite à haute voix les prières liturgiques en expliquant les divers sens spirituels et mystiques des cérémonies.

Procédés employés pour les malades. — Trois ou quatre fois par mois, de très bonne heure, à 4 heures en été, à 5 heures en hiver la sainte communion est portée aux malades.

Procédés employés pour orienter la paroisse vers l'Eucharistie et lui inculquer la piété intérieure avec la piété extérieure.

Prière du soir quotidienne. — Tous les soirs, rendez-vous auprès du tabernacle. Le prêtre y attend les fidèles. Ceux-ci répondent à l'appel, et la prière commune solennelle, confiante, commence sur les lèvres de cette population chaque jour purifiée. Depuis l'organisation de la prière du soir, un véritable ébranlement paroissial se manifeste. L'exercice du soir comprend le chapelet récité à haute voix par tout le peuple, la prière commune et des invocations à Notre-Dame du Saint-Sacrement. Le tabernacle reste ouvert durant ces prières et il y a chaque soir grande illumination et bénédiction.

... *Adorations diurne et nocturne.* — Ces œuvres sont en voie d'organisation. L'adoration diurne est faite deux jours chaque semaine par les femmes et les jeunes filles.

Pendant la nuit qui précède l'adoration perpétuelle et pendant la nuit du Jeudi-Saint, les hommes seuls se succèdent au pied du Saint-Sacrement.

... *Exercice dominical à la tombée de la nuit.* — Il consiste en une adoration publique du Saint Sacrement avec méditation sur un sujet déterminé d'après la méthode des quatre fins du sacrifice. Le sujet varie tous les dimanches du mois : le dernier dimanche, c'est la préparation à la mort et l'Eucharistie ; l'avant dernier, c'est le chemin de la croix et l'Eucharistie... Les fidèles qui ont rempli l'église, toute la journée, de leur prière, de leur chant, reviennent en foule adorer et chanter l'hostie sainte.

La prière, les pieuses réflexions sont entre-mêlées de psaumes ou de cantiques en langue vulgaire chantés par toute l'assistance.

Quelques autres industries eucharistiques.—Répandre avec discrétion les affiches, les tracts, les brochures, les livres eucharistiques. — Un exemplaire des quatre évangiles réunis de Weber a été offert à toutes les familles de la paroisse ; 500 exemplaires du décret de Pie X sur la communion fréquente ont été distribués.

Au confessionnal, inviter les âmes à s'approcher de la table sainte.

En chaire, revenir souvent sur nos devoirs eucharistiques ; recommander la visite du Très Saint Sacrement.

Tous les ans faire prêcher le triduum eucharistique demandé par Pie X aux évêques, aux prêtres et aux fidèles.

Telle est la méthode de cet industriel pasteur.

Résultats. — Dans cette paroisse, chaque journée ressemble à un dimanche ; chaque dimanche ressemble à une fête de Pâques ; chaque fête de Pâques ressemble à une journée du ciel.

Grâce à l'influence de l'Eucharistie, cette paroisse, l'une des plus indifférentes de la région, il y a deux ans, les dépasse maintenant toutes pour la pratique religieuse et elle tend à devenir la meilleure à tous les égards. Il y a progrès pour la natalité, pour la piété, pour les vocations ecclésiastiques et religieuses :

Pourquoi toutes les paroisses de France ne ressemblent-elles pas à cette paroisse du Rouergue ? Rêve, beau rêve, direz-vous ! — Réalité, le jour où tous nos prêtres et directeurs d'œuvres le voudront bien efficacement comme le veulent Pie X

et cet homme de foi saintement obstiné qu'est notre doyen aveyronnais !

(Du guide d'action religieuse, 1909.)

ARMAND LAFON.

L'esprit religieux en Hollande

Un membre de l'Institut de France, M. Henry Joly, évoque une Hollande trop peu connue et qui mérite bien que nous la connaissions.

Là-bas, « sur les rives de l'Amstel », la religion est pleinement respectée, les influences sociales s'épanouissent librement, la criminalité est en baisse, la sphère de la liberté et de l'initiative est élargie de tout ce qui peut lui être accordé sans péril, les mœurs familiales sont organisées puissamment, le divorce ne trouve aucune complaisance dans les mœurs, les vieilles coutumes restent en honneur et, sous une neutralité respectueuse, même bienveillante, les diverses confessions luttent d'une émulation salutaire pour l'accomplissement toujours plus parfait de leur mission religieuse et sociale.

Partout M. Joly a constaté le respect profond et sincère dont, en Hollande, on entoure les manifestations de l'esprit religieux. La Hollande est loin sans doute de jouir de l'unité confessionnelle. Les esprits et les convictions se partagent entre le luthérianisme qui, par une pente rapide et prévue, s'achemine vers le naturalisme ; le calvinisme, qui garde son allure rigide et presque farouche, le catholicisme qui reconquiert rapidement, surtout dans les provinces méridionales, les positions perdues depuis près de quatre siècles. Mais, par delà les croyances diverses, règne dans presque toute la Hollande cette conviction profonde que la religion doit être honorée, protégée, et qu'il serait criminel de rien entreprendre qui puisse en arrêter l'essor. L'unité — une unité relative — existe du reste sur un certain nombre de principes fondamentaux et il n'y pas jusqu'aux jansénistes d'Utrecht qui ne réclament à l'occasion les offices d'un curé catholique, persuadés qu'entre Rome et eux il n'existe qu'un malentendu superficiel qui finira par se dissiper.

Cette unité relative a eu certaines conséquences importan-

tes. Sur le terrain politique — toute compromission sur le terrain religieux étant jalousement proscrite — on a vu catholiques et calvinistes conclure entre eux une alliance antirévolutionnaire. Le pasteur calviniste Kuyper a mis sa main dans la main du docteur catholique Schaepman, professeur au grand séminaire d'Utrecht, et l'on sait comment, grâce à cette alliance défensive — entente cordiale dont aucun protocole n'a constaté l'existence ou rédigé les clauses — on sait, disons-nous, quel retentissant échec vient de subir le parti antichrétien.

A la faveur de cette alliance, comme à la faveur de la liberté, qui est l'âme des institutions hollandaises, et d'une autonomie administrative toujours religieusement respectée, on a vu, notamment en matière d'enseignement, s'établir un régime qui, chez nous, ferait pousser de hauts cris. La Hollande, on le sait, proclame le caractère obligatoire de l'enseignement. Mais avec un sens pratique qui l'honore, avec le souci de respecter pratiquement la liberté de conscience, avec la conviction profonde que l'enseignement religieux et l'enseignement profane doivent marcher de pair pour aboutir à la vraie « éducation » du peuple, elle a compris que son rôle devait se borner à subsidier la liberté et elle le fait largement.

Sur quelle base pratique l'accord s'est-il conclu ? Ecoutez : les instituteurs sont nommés par les municipalités. Dans les communes catholiques, l'instituteur est le bras droit du curé ; dans les communes protestantes, il est le bras droit du pasteur.

Bref, dans la pratique, c'est une sorte d'alliance de l'Eglise et de l'Etat, et, par delà la diversité des croyances religieuses, c'est l'hommage social rendu à l'action nécessaire de la Religion.

* * *

Avec M. Joly, il est permis de tout espérer d'une nation « qui jouit de ces trois progrès très réfléchis, très voulus : la facilité laissée aux œuvres pour lutter, avec les moyens nécessaires, contre les causes de démoralisation et de désordre, la pacification religieuse et la liberté de l'enseignement ».

(*Revue de l'Adoration réparatrice.*)

Bilan géographique de l'année 1908

PAR F. ALEXIS-M. G.



EUROPE

AUTRICHE-HONGRIE. — Le vénérable empereur-roi *Erantz Josef* a donc aujourd'hui 79 ans d'âge et 60 ans de règne. Faute d'héritier direct depuis la mort du prince Rodolphe, son successeur au trône est son neveu, l'archiduc *François-Ferdinand*. Son jubilé de 60 ans de règne (au 2 décembre), ce qui constitue les « noces de diamant », a été célébré à Schœnbrunn, en mai dernier, quelques mois à l'avance, avec une solennité particulière. Guillaume II et l'impératrice, le prince Auguste Guillaume et la princesse Louise de Prusse, le prince régent de Bavière, le roi de Saxe, le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Bade, une dizaine d'autres princes allemands et le premier bourgmestre de Hambourg sont venus à Vienne à cette occasion. Il semble qu'on ait voulu évoquer, dans une Europe nouvelle, le cadre du Saint Empire romain de nation germanique.

L'empereur-roi mérite l'hommage qu'il reçoit. Au cours d'un règne difficile, souvent tragique, assombri et troublé par des malheurs privés et des malheurs publics. François-Joseph a été un grand conservateur. Non seulement il a duré, mais il a fait durer. Il a gardé à l'Autriche-Hongrie son unité et son rang de grande puissance, malgré les embarras causés par la diversité de ses peuples, de races, de langues et de religions différentes, souvent antagonistes.

Après Sadowa, François-Joseph, avec une liberté d'esprit d'autant plus légitime que Bismarck ne lui avait pas pris de provinces, se résigna à sa défaite et chercha vers l'Orient des compensations que lui garantit l'alliance allemande. Une occasion vient de se présenter.

En effet, profitant des troubles survenus dans la Balkanie, le gouvernement austro-hongrois a déclaré aux Puissances qu'il annexait à l'Empire la BOSNIE et l'HERZÉGOVINE, occupées en vertu du traité de Berlin, en 1878. Par contre, il restituait à la Turquie le district de *Novi Bazar*, qui sépare la Serbie du Monténégro.

La *Bosnie-Herzégovine*, dont la superficie est de 51.000 km,

renferme une population de 1 800 000 habitants, de race slave ou serbe. Parmi eux, on compte 775 000 grecs orthodoxes, 630 000 mahométans et 400 000 catholiques. Ceux-ci ont envoyé leurs évêques et une nombreuse députation pour assurer l'Empereur de leur fidélité.

Les dernières élections en Autriche, notamment à Vienne, ont été un triomphe pour les candidats conservateurs et catholiques.

En Hongrie, les Chambres discutent un projet de loi électorale, basée, comme en Belgique, sur le vote plural et la représentation proportionnelle.

SUISSE. (Président, A. Deucher). — En Suisse, la dernière semaine d'avril est celle des *Landsgemeinde*. Seules, des habitudes patriarcales les rendent possibles. Le peuple se réunit sur les places publiques et, à mains levées, prend certaines décisions. Voici comment on procède. Prenons à titre d'exemple l'élection de deux juges cantonaux à Hundwyl.

Il y avait là, réunis devant la tribune du gouvernement, dix mille citoyens environ. Les scrutateurs fondent leur opinion sur l'étendue et la densité de la tache blanche que font les mains levées. L'huissier demande aux citoyens de présenter leurs candidats. Les présentations furent une quinzaine. On procéda par élimination. Dès la première épreuve, huit candidats restèrent sur le carreau ; ils n'avaient été soutenus que par quelques mains parsemées dans la foule. On passa à la seconde épreuve. Quatre candidats furent encore éliminés, mais le nombre des mains paraissait se serrer de près. Les trois derniers candidats furent mis aux voix une dernière fois. Se dessinant sur la masse sombre des habits noirs, les taches blanches semblaient fort égales. Il y eut contre-épreuve. Lesquels vont l'emporter ? Les scrutateurs se consultèrent. « MM. X. et Y. sont élus », prononça le landamman. Et le peuple s'inclina.

Cet usage patriarcal peut avoir ses abus ; mais nos élections d'aujourd'hui n'en ont-elles pas ?

Un *referendum*. Par 223 600 voix contre 134 000, le peuple suisse a admis le principe de l'interdiction de la fabrication et de la consommation de l'absinthe dans toute la république.

En 1907, l'horlogerie suisse, ayant pour centres la Chaux-de-Fonds, le Locle et Genève, a produit 8 660 160 montres pour une somme de 150 millions de francs. Les pris moyens de l'unité ont baissé depuis douze ans, de 66 à 58 fr. pour une montre en argent, et de 12 à 6 50 pour une montre en métal plus commun.

Une industrie plus fructueuse encore et plus nationale, parce qu'elle profite au pays tout entier, est celle de l'« hôtellerie », organisée surtout dans les régions montagneuses et pittoresques, pour recevoir dans la belle saison les centaines de milliers d'étrangers riches, touristes ou désœuvrés, venus de France, d'Angleterre, de Hollande, de tous pays pour jouir de la belle nature suisse. On estime à 200 millions de francs le bénéfice qui en revient, non seulement aux grands hôtels érigés partout, aux chemins de fer qui les déservent, mais à toutes les petites industries d'alimentation, de fabrication d'objets curieux, à tous les serviteurs ou servantes d'hôtels, aux conducteurs ou guides montagnards, aux chasseurs de gibiers, aux bateliers sur les lacs, les rivières, et que-sais-je ?

DANEMARK. (Roi, *Frederick VIII*). — La convention conclue l'an dernier entre l'Angleterre, la France, l'Allemagne et la Russie pour la garantie de l'intégrité du territoire de la *Norvège*, est corroborée et élargie dans le sens du *statu quo* dans la Baltique et la mer du Nord. Par cette convention, la *Suède*, la *Norvège*, le *Danemark*, la *Hollande* et la *Belgique* même, si elle y adhérerait, se trouvent sauvegardées et neutralisées par l'accord des quatre grandes puissances.

Les Danois se sont distingués par une expédition au Groenland, dont nous dirons plus loin le résultat, heureux quand aux découvertes géographiques, fâcheux par la mort de ses trois chefs. La cour et le gouvernement se sont associés à la foule pour acclamer le retour des survivants.

Un tunnel de 24 km est projeté sous le Grand-Belt pour établir une voie ferrée qui faciliterait les communications entre le Jutland, l'île Fionie et l'île Seeland.

ISLANDE. — Les élections pour l'« *Alting* » ou les Chambres législatives ont donné une forte majorité aux partisans d'une autonomie complète, sous la souveraineté du roi de Danemark et d'*Islande*.

Les Islandais appartiennent au calvinisme, mais se rallient aisément au catholicisme prêché par les missionnaires : l'État propose lui-même sa séparation d'avec l'Église réformée.

(A suivre)

Bibliographie

— LES IDÉES MORALES DE CHATEAUBRIAND, par M. SOURIAU, professeur à la Faculté des Lettres de Caen. 1 vol. in-16 de 96 pages (Collection *Philosophes et Penseurs*, n° 525). Prix : 0 fr. 60. BLOUD et C^{ie}, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e) En vente chez tous les libraires.

Ce livre, de dimensions modestes, n'est pas une œuvre d'érudition. L'auteur y met pourtant à profit, avec beaucoup de diligence, les résultats les plus certains du travail opéré sur Chateaubriand dans ces dernières années. Grâce à ces travaux, la figure de Chateaubriand se précise de plus en plus ; elle ressemble de moins en moins au portrait de peintre que nous trouvons dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Maintenant il en est de Chateaubriand comme de tous les grands hommes de son siècle : nous connaissons presque trop bien, pour eux et pour lui, le revers de la médaille, ou plutôt l'envers de la tapisserie. Toutefois, il faut savoir regarder même l'envers d'un grand homme, ne fût-ce que pour mieux comprendre les vraies beautés de son œuvre, la vraie grandeur de sa vie. C'est ce que l'auteur a essayé de faire ici pour l'auteur du *Génie du Christianisme*. Et il convient de reconnaître qu'il a parfaitement réussi.

— LE VÉDISME, par L. DE LA VALLÉE-POUSSIN. 1 vol. in-12 de 128 pages (Collection *Science et Religion*, n° 526-527). Prix : 1 fr. 20. BLOUD et C^{ie}, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e). En vente chez tous les libraires.

Les éditeurs de *Science et Religion*, toujours très avertis et très soucieux de l'opportunité, semblent vouloir développer avec un soin particulier leur série consacrée à l'*Histoire des Religions*. On doit reconnaître que, en ce qui concerne les religions de l'Inde, ils eussent difficilement rencontré un collaborateur mieux désigné que M. de La Vallée-Poussin. L'excel-

lent volume où celui-ci étudie la religion du Vêda n'est pas seulement une mise au point tout à fait consciencieuse et érudite de la question. L'auteur ne craint point, lorsqu'il le faut, de se mettre en contradiction avec les auteurs qui ont traité le sujet. Son effet tend à concilier les diverses hypothèses, la théorie mythologique, la théorie ethnographique, la vieille théorie, qui semble revenir à la mode, de la « *philosophia perennis* ». Ainsi la lecture de cet ouvrage intéressera non seulement le grand public, qui sera très heureux d'avoir un livre d'initiation à la connaissance des religions de l'Inde, mais encore aux spécialistes, aux théologiens, à tous ceux que préoccupent les problèmes de la philosophie religieuse.

— *La montée du calvaire*, par le P. LOUIS PERROY. Beau volume in-12 (336 pp.), 3. frs 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Voici un livre qui nous paraît vraiment *nouveau*. Nous l'avouons, quand nous en commençâmes la lecture, nous avons quelque doute. Le Calvaire, la Passion... Un sujet tant de fois traité, et souvent en quel style ! Cela faisait un ouvrage de plus en la matière, alors que peut-être on en pouvait désirer plusieurs de moins. Mais à mesure que nous avançons, cette fâcheuse impression était absorbée par une tout autre, et en arrivant à cette troisième et saisissante partie : *Le visage du Seigneur* ; nous avons le sentiment de nous trouver en face d'une œuvre élevée, personnelle et, dans un cadre nécessairement connu, originale et très nouvelle.

Il serait donc étonnant qu'un tel ouvrage ne retint pas l'attention du public, et non seulement du public ecclésiastique, complaisant par instinct à de semblables sujets, mais de tout autres, même de l'indifférent qui, au moins y trouvera une distinction, une souplesse, une sincérité de style dénotant un écrivain.

L'auteur, nous dit-on, a visité la Palestine : on le voit, on en est heureux. Il peint à merveille. Il y a en plus une profondeur d'analyse qui trahit un penseur.